

Arrêtez le criminel de guerre Netanyahu!

**Des manifestations à Washington et au Canada
dénoncent le génocide américano-sioniste et
exigent l'arrestation de Netanyahu**



Washington, 24 juillet

Développements importants en Palestine

- Les groupes de la résistance palestinienne concluent un accord historique sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale
- La Cour internationale de justice déclare l'occupation israélienne illégale et souligne la responsabilité de défendre les droits des Palestiniens
 - Réactions de la Résistance palestinienne et d'autres à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice

Reportage photo – 1er au 24 juillet

- Actions mondiales ininterrompues en appui à la résistance à l'assaut de plus en plus désespéré d'Israël

Arrêtez le criminel de guerre Netanyahou!

Des manifestations à Washington et au Canada dénoncent le génocide américano-sioniste et exigent l'arrestation de Netanyahou

Le 24 juillet, des dizaines de milliers de personnes provenant des quatre coins des États-Unis ont convergé devant le Capitole à Washington, pour un rassemblement à 11 heures, alors que le criminel de guerre Benjamin Netanyahou qui commet le génocide contre le peuple palestinien s'apprêtait à s'adresser au Congrès américain plus tard dans la journée. Les manifestants ont dénoncé la visite de Netanyahou, exigé son arrestation en tant que criminel de guerre et l'arrêt immédiat de tout financement et armement du génocide israélien par les États-Unis. Les organisateurs ont souligné que « les politiciens qui prétendent parler en notre nom ne représentent pas le peuple de ce pays – nous sommes aux côtés de la Palestine ».

Les manifestants ont pris possession des carrefours situés le long de la route que Netanyahou devait emprunter pour se rendre au Capitole. Les actions se sont poursuivies tout au long de l'après-midi. Alors que le rassemblement de masse commençait à marcher vers le Congrès, il a été brutalement attaqué par la police, mais cela n'a pas arrêté les manifestants et la marche dans les rues de Washington s'est poursuivie avec un regain de militantisme.

Un aspect important à souligner est la présence de sept syndicats américains représentant 6 millions de travailleurs qui ont exigé que les États-Unis cessent immédiatement d'armer Israël. Il s'agit de l'Association des agents de bord (AFA), du Syndicat des travailleurs des postes d'Amérique (APWU), du syndicat international des peintres (IUP), du Syndicat national de l'éducation (NEU), de l'Union internationale des employés de service (SEIU), des Travailleurs unis de l'automobile (UAW) et Travailleurs unis de l'électricité et de la radio d'Amérique (UE). Brandon Mancilla, directeur de la région 9A des Travailleurs unis de l'automobile, s'est exprimé en leur nom lors du rassemblement.

La veille au soir, quelque 400 Juifs antisionistes avaient organisé un sit-in au Capitole pour protester contre la visite, et plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés. Des manifestations ont également eu lieu devant l'hôtel où résidait Netanyahou.







24 juillet



Manifestation devant l'hôtel où logeait Netanyahu, 23 juillet



Occupation du Capitole, 23 juillet

Manifestations au Canada contre la visite de Netanyahu

À Toronto, Montréal et Vancouver, des manifestations militantes ont également eu lieu le 24 juillet pour dénoncer la visite inadmissible de Netanyahu aux États-Unis et exiger que le Canada mette fin à son soutien illégal à l'occupation israélienne de la Palestine. Ils se sont rassemblés à plusieurs endroits significatifs pour dénoncer vigoureusement le génocide américano-israélien à Gaza et la visite de Netanyahu à Washington.

Les Torontois se sont rassemblés devant le consulat américain où, l'un après l'autre, des orateurs ont condamné le génocide en cours et le soutien des gouvernements américain et canadien aux crimes sans précédent d'Israël et à son objectif d'éliminer la résistance palestinienne et le peuple palestinien. Les manifestants ont occupé le carrefour devant le consulat, forçant la police à bloquer l'accès à l'avenue de l'Université, et sont restés dans la rue pendant plus d'une heure. Les cris de « honte » les plus forts ont été entendus lorsque les représentants du mouvement de la jeunesse palestinienne ont rendu compte du discours de Netanyahu devant le Congrès américain et de la réception qui lui a été réservée.

L'action était imprégnée de la conviction qu'Israël sera vaincu et que la Palestine sera libre, et que les personnes éprises de paix au Canada et dans le monde entier soutiendront la Palestine jusqu'à la victoire.

À Montréal, la banderole principale proclamait que les peuples sont la ligne rouge déterminés à mettre fin à l'impunité d'Israël et à mettre fin à l'armement et au financement du génocide par le Canada.

Toronto





Montréal



Vancouver



Développements importants en Palestine

Les groupes de la résistance palestinienne concluent un accord historique sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale



Du 21 au 23 juillet, quatorze organisations de la résistance palestinienne se sont rencontrées à Pékin lors d'une conférence organisée par le gouvernement chinois. Le Hamas, le Jihad islamique palestinien, le Front populaire de libération de la Palestine, le Front démocratique de libération de la Palestine et le Fatah comptaient parmi les organisations présentes qui ont publié, le 23 juillet, la *Déclaration de Pékin sur la fin de la division et le renforcement de l'unité nationale palestinienne*.

Les organisations palestiniennes présentes à la réunion de haut niveau ont également convenu d'activer le cadre de direction temporaire unifiée et de veiller à ce qu'elles se réunissent régulièrement.

En plus des représentants des 14 organisations palestiniennes, des envoyés diplomatiques en Chine ou leurs représentants d'Égypte, d'Algérie, d'Arabie saoudite, du Qatar, de Jordanie, de Syrie, du Liban, de Russie et de Turquie ont assisté à la cérémonie de clôture.

Après la cérémonie de clôture, le représentant du Hamas au Liban, Ahmad Abdel Hadi, a fait

l'éloge de la déclaration de Pékin, soulignant qu'elle bloque les plans des États-Unis et d'Israël visant à diviser et à affaiblir la résistance palestinienne et qu'elle maintient fermement l'initiative entre les mains du peuple palestinien.

Cette déclaration historique a été saluée par les Palestiniens et leurs alliés dans tous les pays. C'est un succès historique pour la résistance et le peuple palestiniens, ainsi que pour tous ceux qui les soutiennent depuis 1948. Elle met fin, entre autres, à toutes les tentatives des États-Unis et des Israéliens sionistes de mettre en place un régime à leur service à la tête d'un État palestinien.

Cette avancée aggrave la crise des États-Unis et de l'État sioniste israélien, ainsi que des forces, dont le Canada, qui continuent de financer et d'appuyer Israël en invoquant un droit à la « légitime défense », droit qu'il ne peut revendiquer en tant que puissance occupante. La victoire des forces de la Résistance palestinienne isole davantage leurs ennemis américano-sionistes et fait progresser le combat de l'humanité pour un nouvel ordre mondial fondé sur les aspirations des peuples à la justice, à l'état de droit et à la paix.

Alors que le peuple palestinien célèbre cet exploit historique, des gens aux États-Unis et dans le monde entier ont organisé des actions de masse pour dénoncer la visite du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aux États-Unis, appelant à son arrestation comme criminel de guerre et à la fin du soutien que les États-Unis et d'autres pays apportent à Israël dans son génocide contre les Palestiniens.

Pendant ce temps, soutenus par les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays, les sionistes continuent de commettre des crimes chaque jour qui passe. Ils ont été dénoncés avec force aux États-Unis et au Canada, où des manifestations militantes de masse ont eu lieu pour exiger l'arrestation de Netanyahu et l'arrêt immédiat du soutien au génocide sioniste des Palestiniens. La visite de Netanyahu aux États-Unis était une déclaration qu'il pouvait défier l'arrêt de la Cour pénale internationale rendu en juin, selon lequel il devait être arrêté pour ses crimes. L'opposition militante de la classe ouvrière et du peuple américains met en demeure l'élite dirigeante du Parti démocrate, engagée dans une campagne électorale, de se dissocier de Netanyahu si elle veut surmonter la scission dans ses rangs.

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) félicite le peuple palestinien et ses forces de résistance d'avoir remporté ce succès historique et se tient à leurs côtés alors qu'ils continuent d'aller de succès en succès jusqu'à la victoire finale.

Faits saillants de la déclaration de Pékin

La déclaration souligne que les signataires

- Se sont engagés à « mettre fin à la division nationale palestinienne » et à « unifier les efforts nationaux pour faire face à l'agression israélienne et arrêter le génocide ».
- Affirment « le droit du peuple palestinien à résister à l'occupation et à y mettre fin conformément aux lois internationales, à la Charte des Nations unies et au droit des peuples à l'autodétermination ».
- Se sont engagés à créer un État palestinien indépendant « avec sa capitale à Al-Qods (Jérusalem) conformément aux résolutions internationales, en particulier les résolutions 181 et 2334, et en garantissant le droit au retour ».
- Acceptent de former « un gouvernement temporaire d'unité nationale avec le consensus des factions palestiniennes et par décision du président sur la base de la Loi fondamentale palestinienne ».

- S'emploieront à faire en sorte que le gouvernement ainsi formé « exerce ses pouvoirs et ses autorités sur l'ensemble des territoires palestiniens, confirmant l'unité de la Cisjordanie, d'Al-Qods et de la bande de Gaza ».
- Continueront à « résister et à contrecarrer les tentatives visant à déplacer notre peuple de sa patrie, en particulier de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et d'Al-Qods ».
- Travailleront ensemble pour « lever le siège barbare imposé à notre peuple dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et acheminer l'aide humanitaire et médicale sans restriction ni condition ».
- Saluent l'avis de la Cour internationale de justice du 19 juillet « qui a confirmé l'illégalité de la présence, de l'occupation et de la colonisation » de la Palestine historique.
- Se sont engagés à surveiller la mise en oeuvre des clauses de l'accord « avec l'aide de l'Égypte, de l'Algérie, de la Chine et de la Russie ».



(Avec des informations de Xinhua, Al Mayadeen, Palestine Chronicle)



La Cour internationale de justice déclare l'occupation israélienne illégale et souligne la responsabilité de défendre les droits des Palestiniens

Le 19 juillet, la Cour internationale de justice (CIJ) a publié son « Avis consultatif relatif aux conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé ». Le territoire palestinien occupé comprend la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza. La CIJ a été chargée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 30 décembre 2022, d'évaluer la conformité d'Israël avec le droit international en ce qui concerne les questions suivantes :

« a) Quelles sont les conséquences juridiques de la violation persistante par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, de son occupation, de sa colonisation et de son annexion prolongées du territoire palestinien occupé depuis 1967, notamment des mesures visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut de la ville sainte de Jérusalem, et de l'adoption par Israël des lois et mesures discriminatoires connexes ?

« b) Quelle incidence les politiques et pratiques d'Israël visées ... ci-dessus ont-elles sur le statut juridique de l'occupation et quelles sont les conséquences juridiques qui en découlent pour tous les États et l'Organisation des Nations Unies ? »

Les conclusions de la CIJ et les raisons qui les motivent donnent une image claire de l'Israël sioniste en tant qu'État voyou et illégitime qui, avec le soutien des États-Unis, ne remplit aucune de ses obligations en tant que puissance occupante.

Dans un communiqué de presse du 19 juillet, la CIJ a résumé comme suit les conclusions de son avis juridique, soulignant non seulement les violations flagrantes du droit international par Israël, mais aussi l'obligation de tous les États membres de l'ONU de tenir Israël responsable pour que cessent ces violations :

« - que la présence continue de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé est illicite;

« - que l'État d'Israël est dans l'obligation de mettre fin à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé dans les plus brefs délais;

« - que l'État d'Israël est dans l'obligation de cesser immédiatement toute nouvelle activité de colonisation, et d'évacuer tous les colons du Territoire palestinien occupé;

« - que l'État d'Israël a l'obligation de réparer le préjudice causé à toutes les personnes physiques ou morales concernées dans le Territoire palestinien occupé;

« - que tous les États sont dans l'obligation de ne pas reconnaître comme licite la situation découlant de la présence illicite de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé et de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par la présence continue de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé;

« - que les organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations unies, sont dans l'obligation de ne pas reconnaître comme licite la situation découlant de la présence illicite de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé; et

« - que l'Organisation des Nations unies, et en particulier l'Assemblée générale, qui a sollicité le présent avis, et le Conseil de sécurité, doit examiner quelles modalités précises et mesures supplémentaires sont requises pour mettre fin dans les plus brefs délais à la présence illicite de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé. »

La CIJ souligne également qu'une occupation, quelle que soit sa durée, est considérée comme un état de fait temporaire et que la question essentielle est de savoir si la puissance occupante continue d'exercer un contrôle effectif sur un territoire. Dans l'affirmative, les obligations de la puissance occupante restent en vigueur. « La nature et la portée de ces pouvoirs et responsabilités reposent toujours sur le même postulat, à savoir que l'occupation est une situation temporaire répondant à une nécessité militaire, et qu'elle ne peut donner lieu à un transfert du titre de souveraineté à la puissance occupante », déclare la CIJ. L'une des obligations les plus importantes de la puissance occupante est que ses actions « doi[ven]t donc être à tout moment conforme[s] aux règles relatives à l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force, notamment l'interdiction de l'acquisition de territoire résultant du recours à la menace ou à l'emploi de la force, ainsi qu'au droit à l'autodétermination ».

L'avis de la CIJ fait référence à son « Avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé » de juillet 2004, dans lequel elle déclare que les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est sont en violation du droit international, tout comme le régime qui en est responsable et qui a continué d'étendre ses colonies illégales depuis lors.

En ce qui concerne le vaste ensemble de lois israéliennes qui soumettent le peuple palestinien à un régime d'apartheid, la CIJ déclare que « cette différence de traitement ne peut être justifiée sur le fondement de critères objectifs et raisonnables, ni d'un objectif légitime d'intérêt public » et qu'elle

viole le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

La CIJ poursuit dans cette voie, en concluant dans son communiqué de presse qu'elle « considère que les violations, par Israël, de l'interdiction de l'acquisition de territoire par la force et du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ont un impact direct sur la licéité de la présence continue d'Israël, en tant que puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé. L'utilisation abusive persistante de sa position en tant que puissance occupante à laquelle Israël se livre en annexant le Territoire palestinien occupé et en imposant un contrôle permanent sur celui-ci, ainsi qu'en privant de manière continue le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination, viole des principes fondamentaux du droit international et rend illicite la présence d'Israël dans le Territoire palestinien occupé. Cette illicéité s'applique à l'intégralité du territoire palestinien occupé par Israël en 1967. Il s'agit là de l'entité territoriale dans laquelle ce dernier a imposé des politiques et pratiques visant à entamer et à entraver la capacité du peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination, tout en étendant sa souveraineté sur de vastes zones de ladite entité en violation du droit international. Le Territoire palestinien occupé dans son intégralité est aussi le territoire à l'égard duquel le peuple palestinien devrait pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et dont l'intégrité doit être respectée ».

Cette évaluation de la conduite d'Israël dans les territoires palestiniens occupés souligne la justesse de la résistance du peuple palestinien à l'occupation illégale d'Israël, y compris la guerre brutale qu'il mène actuellement contre Gaza. Elle souligne également que la fermeté de la Résistance palestinienne et de tous ceux qui soutiennent la Palestine dans le monde entier est le facteur décisif pour garantir la fin de l'occupation génocidaire d'Israël et que la Palestine sera libérée. Pour lire l'arrêt dans son intégralité, [cliquez ici](#).



Réactions de la Résistance palestinienne et d'autres à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice

Le mouvement du Hamas a salué l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) sur l'occupation des terres palestiniennes par Israël. Le 19 juillet, le Hamas a dit que l'avis « affirme l'illégalité de l'occupation sioniste et la nécessité d'y mettre fin, expose le système fasciste des colonies de peuplement, exige d'y mettre fin et souligne les nombreuses violations du droit international par différents gouvernements d'occupation contre notre peuple et notre terre palestinienne ».

« Cette décision, et la demande de la cour que les Nations unies et le Conseil de sécurité envisagent d'adopter des mesures pour mettre fin à l'occupation sioniste, placent le système international face à la nécessité d'une action immédiate pour mettre fin à l'occupation et que les décisions successives de la cour se traduisent par des mesures concrètes sur le terrain, surtout à la lumière de la guerre de génocide en cours contre notre peuple dans la bande de Gaza, la dangereuse expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie et les mesures frénétiques de judaïsation à Jérusalem et à la mosquée al-Aqsa. »

Le Hamas a appelé à une action internationale « immédiate » à la suite de cette décision de la cour. Il a dit que celle-ci place le système international face à l'impératif d'agir immédiatement pour mettre fin à l'occupation.

Réaction de la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU

La Commission internationale indépendante des Nations unies chargée d'enquêter sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, salue l'avis consultatif émis vendredi par la CIJ qui affirme que l'occupation du territoire palestinien est illégale en vertu du droit international.

« La cour a été claire et sans équivoque, et l'avis consultatif entraîne des obligations juridiques non seulement pour Israël, mais pour l'ONU et tous les États », a dit Navi Pillay, présidente de la commission.

La rapporteuse spéciale de l'ONU

Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, a affiché sur son compte X le 19 juillet :

« Journée historique pour la justice et la décolonisation de la Palestine.

« L'organe juridique suprême de l'ONU a confirmé ce que les Palestiniens, certains Israéliens libérés, les experts juridiques et la communauté des droits humains ont dénoncé de façon ininterrompue [que] :

« L'occupation israélienne depuis 57 ans est ILLÉGALE, sans que rien ne laisse entendre qu'elle devrait être acceptée comme légale par les pays membres et les agences de l'ONU, et Israël doit démanteler immédiatement son entreprise illégale de colonies de peuplement ainsi que l'apartheid qui l'a soutenue et indemniser les Palestiniens.

« Et maintenant, appliquons le droit international, en commençant par arrêter le génocide commis par l'occupant illégal en lui imposant des sanctions et en assurant la protection immédiate des Palestiniens sous son règne ».

Al-Haq, organisation palestinienne des droits humains

Zainah el-Haroun, la porte-parole d'al-Haq, une organisation palestinienne sans but lucratif basée en Cisjordanie et qui surveille les violations des droits humains, a dit que la décision de la CIJ n'aura de signification que si elle est mise en oeuvre et que si tous les membres de l'ONU la font respecter dans les faits, ce qui est leur devoir.

« Ces décisions ne valent rien si des pays tiers et la communauté internationale ne tiennent pas Israël pour responsable », a-t-elle dit à *Al-Jazeera*, donnant l'exemple de l'avis consultatif de la CIJ de 2004 qui avait stipulé que le mur de séparation et les colonies de peuplement d'Israël sur les terres palestiniennes occupées étaient illégaux. Non seulement les colonies de peuplement sont toujours en Cisjordanie depuis la décision, mais le nombre de colons israéliens y vivant a augmenté de 250 000 en 1993 à 700 000 en 2023.

« La CIJ a tranché que l'occupation d'Israël est illégale et doit cesser immédiatement. Les pays tiers doivent veiller à ce que se réalise l'autodétermination intégrale du peuple palestinien et à ce que des sanctions soient imposées à l'occupation illégale d'Israël, qui contrevient au droit international », a-t-elle ajouté.

Premier ministre israélien

Le premier ministre d'Israël Benjamin Netanyahu a répondu à la décision de la CIJ en affirmant le dominion juif sur les terres historiques du peuple palestinien. « Le peuple juif n'est pas un occupant

sur ses propres terres, y compris la capitale éternelle Jérusalem, la Judée et la Samarie, notre patrie historique. Aucun avis absurde de La Haye ne peut nier la vérité historique ou le droit juridique des Israéliens de vivre dans leurs propres communautés dans notre domicile ancestral. ».

États-Unis

Dans un courriel envoyé le 20 juillet à *Reuters*, un porte-parole du département d'État américain a écrit :

« Nous avons été clairs que le programme d'Israël d'appui gouvernemental aux colonies est à la fois contraire au droit international et une obstruction à la paix. [...] Cependant, nous craignons que la portée de l'avis consultatif complique les tentatives de résoudre le conflit », a-t-il ajouté.

Canada

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a d'abord boycotté toute mention de la décision de la CIJ. Le site web d'Affaires mondiales Canada n'en fait aucune mention, et la ministre des Affaires étrangères Mélanie Joly a jugé bon de ne pas en souffler mot sur son compte X. Ce n'est que le 26 juillet que le Canada a pris acte de la décision de la CIJ dans une déclaration commune des premiers ministres australien, canadien et néo-zélandais « sur la nécessité d'un cessez-le-feu urgent à Gaza et le risque d'une extension du conflit entre le Hezbollah et Israël ». En ce qui concerne la décision de la CIJ, ils appellent Israël à répondre à l'avis consultatif de la CIJ. Ils ne disent pas un mot sur la responsabilité de leurs propres gouvernements de se conformer à l'arrêt de la CIJ et de mettre fin à l'occupation et aux crimes de guerre d'Israël.

La déclaration des premiers ministres du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande soutenant l'accord de cessez-le-feu « esquissé par Biden » et approuvé par le Conseil de sécurité des Nations unies ne se contente pas de suivre les appels des impérialistes américains. Les premiers ministres prennent le temps de répéter ce qu'Israël et les États-Unis pensent pouvoir encore dicter aux Palestiniens, en affirmant que le Hamas ne devrait avoir « aucun rôle dans la future gouvernance de Gaza ». En fait, ils font preuve d'un mépris et d'un rejet total de la position unie de toutes les organisations de Palestine et de l'importante déclaration de Pékin, tout en refusant d'accepter leur responsabilité d'obéir à la demande la CIJ.



Reportage photo – 1er au 24 juillet

Les actions mondiales continues en appui à la résistance face aux attaques israéliennes de plus en plus désespérées

Dans le monde entier, des millions de personnes continuent de se mobiliser aux côtés du peuple palestinien et de la Résistance pour exiger la fin du génocide israélien et des massacres de plus en plus brutaux et désespérés perpétrés dans la bande de Gaza. Les chiffres communiqués par le ministère de la Santé de Gaza le 25 juillet, soit le 292^e jour du génocide israélien, font état d'au moins 39 175 Palestiniens tués et de plus de 90 403 blessés. Parmi les personnes tuées, au moins 15 700 sont des enfants et 10 300 des femmes. Ces chiffres ne tiennent pas compte des morts indirectes dues à la destruction des installations et des infrastructures de soins de santé et au refus criminel d'Israël de fournir de la nourriture et de l'eau au peuple palestinien.



Une manifestation entoure le parlement britannique à Londres, en Angleterre, le premier jour de séance du nouveau gouvernement, le 18 juillet.

Partout, dans les villes, les villages et les endroits reculés, des actions sont menées pour exiger la fin de l'impunité d'Israël. Dans les pays qui participent au génocide israélien, les citoyens exigent de leurs gouvernements qu'ils cessent immédiatement de financer et de soutenir Israël. En Grande-Bretagne, deux jours après l'élection du gouvernement travailliste, une manifestation nationale massive a exigé qu'il cesse d'armer et de financer Israël. Les manifestants ont également organisé une action de masse devant le Parlement à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Canada

Région de la capitale nationale

Le 7 juillet, pour la 39^e semaine consécutive, les gens de conscience d'Ottawa et de l'Outaouais ont marché pour exiger que cesse le génocide en cours contre le peuple palestinien et l'occupation de la Palestine.

Un porte-parole du Mouvement de la jeunesse palestinienne a dit aux gens rassemblés au Monument des droits de la personne : « Depuis 39 semaines, l'entité sioniste a poursuivi sa campagne dévastatrice de violence dans toute la Palestine, menant au déplacement de centaines de milliers de personnes et au massacre implacable de plus de 45 000 Palestiniens...

« Nous avons vu notre peuple vivre les horreurs les plus impensables, mais nous les avons aussi vu résister, des médecins qui ont refusé d'abandonner leurs patients même lorsque leur hôpital était assiégé, aux parents, mains nues, creusant les décombres à la recherche de leurs enfants, aux courageux combattants de la Résistance, rappelant au monde entier le vrai sens du courage. »

Il a souligné que les manifestations et les nombreuses actions, y compris le campement des étudiants à l'Université d'Ottawa, installé depuis deux mois, avaient fait en sorte que la question de la Palestine était désormais incontournable. Il a appelé tout le monde à continuer de parler haut et fort pour la Palestine.

Les manifestants ont marché dans le centre-ville d'Ottawa, arrêtant brièvement à chaque

intersection, jusqu'au campement des étudiants. Là, une porte-parole des étudiants a réitéré leurs revendications que l'université désinvestisse du génocide et de l'occupation et exprimé leur détermination à poursuivre la lutte pour la justice, que ce soit au moyen du campement ou par d'autres moyens de pression.



13 juillet



20 juillet

Québec

Québec

Le 7 juillet, Québec Palestine a organisé une manifestation dans le quartier St-Roch de la Basse-Ville de Québec sur le thème « Notre existence est une résistance ». Les organisateurs ont expliqué qu'il y a plusieurs façons de résister et ont appelé chacun à trouver sa propre voie.

Une représentante de la Première Nation Wendat a dirigé la manifestation, soulignant au début de la marche que celle-ci se déroulait sur les terres non cédées de la nation Wendat. Elle a souligné le lien entre leur nation et les Palestiniens, qui n'ont jamais cédé leurs terres.

Les manifestants ont protesté contre les actes de profilage racial, l'envoi de 40 policiers pour déloger 10 campeurs du camp étudiant pour la Palestine sur le terrain de l'Université Laval, et d'autres événements similaires sur les campus montréalais.

La marche s'est arrêtée devant le bureau de circonscription de Jean-Yves Duclos, ministre canadien des services publics et des approvisionnements, complice du génocide en fournissant du matériel à Israël par l'intermédiaire de son ministère. Les manifestants ont également dénoncé la complicité du premier ministre Trudeau, du premier ministre du Québec Legault et de leurs gouvernements.



7 juillet

Montréal

Le 13 juillet, plus de 400 personnes se sont rassemblées au Parc François-Perrault à Montréal, au coeur du quartier du Petit Maghreb, pour exiger la fin du génocide en Palestine et dénoncer la complicité des gouvernements Trudeau et Legault dans les crimes commis par les sionistes. La jeunesse palestinienne a mené l'action avec conviction, slogans et chants en soutien à la résistance palestinienne et à l'héroïque peuple palestinien. En apprenant que le matin même, les forces israéliennes génocidaires avaient tué 90 personnes en attaquant un camp de personnes déplacées dans le sud de Gaza, la foule a crié « Honte ! » au régime sioniste et à ses complices. Les organisateurs n'ont pas manqué de rappeler que c'est la résistance palestinienne et les actions de soutien dans le monde entier qui mettront fin au génocide. La libération de la Palestine est un facteur de libération de toute l'humanité, ont-ils ajouté, sous les applaudissements de la foule.

L'ensemble de la marche s'est déroulée dans le quartier, qui abrite une importante communauté de

résidents d'origine arabe. De nombreuses personnes ont accueilli les manifestations avec enthousiasme et émotion, sortant des magasins, des salons de coiffure, des cafés et applaudissant depuis les balcons au passage de la marche.



13 juillet





20 juillet

Ontario

Toronto

Des centaines d'étudiants, de professeurs et de travailleurs ont participé le 3 juillet à un rassemblement organisé par les étudiants de l'Université de Toronto au campement du Cercle populaire pour la Palestine, installé sur le campus depuis le 2 mai au cercle Kings College. Le rassemblement à 15 h 30 a été suivi d'une marche sur le campus et d'une conférence de presse à 17 heures

La veille, la Cour supérieure de l'Ontario avait accordé une injonction à l'université. L'université a informé les étudiants qu'ils avaient jusqu'à 18 heures pour démonter leurs tentes et quitter les lieux, faute de quoi la police les expulserait de force. Les étudiants ont décidé de partir selon leurs propres conditions pour protéger leur communauté et empêcher les violences et les brutalités policières à leur encontre. À 17 heures, le site était dégagé et des représentants des étudiants se sont adressés aux médias et à leurs sympathisants.

Les étudiants exigent que l'université divulgue ses avoirs financiers, se désengage des entreprises qui fournissent à Israël des armes utilisées pour commettre un génocide contre les Palestiniens et coupe les liens avec les institutions universitaires israéliennes. L'université avait refusé de négocier avec eux.

Un représentant étudiant a souligné que le juge, tout en accordant l'injonction, n'a trouvé aucune preuve pour étayer les affirmations de l'université et des médias et des organisations pro-sionistes selon lesquelles les manifestants du campement s'étaient livrés à des actes de violence ou d'antisémitisme.

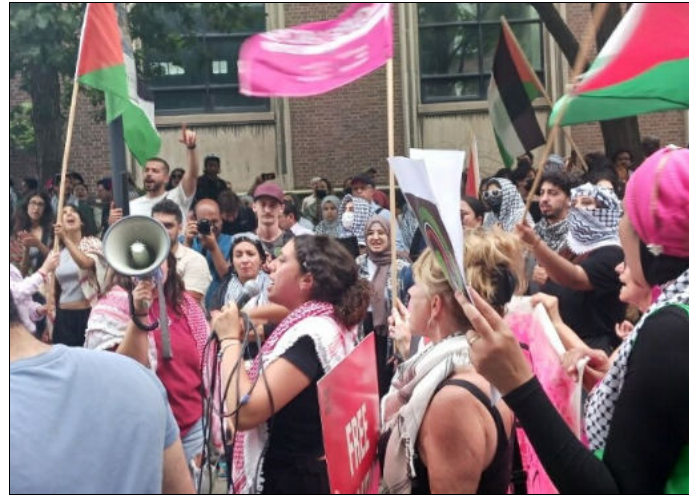
Un porte-parole a qualifié le camp de grand succès parce qu'il a réuni des étudiants, des professeurs et des membres de la communauté pour exiger que l'Université de Toronto mette fin à sa complicité dans le génocide d'Israël, se renforçant chaque jour et révélant que l'université se trouvait du mauvais côté de l'histoire.

Les porte-parole des étudiants ont promis que la lutte de 18 ans pour que l'université révèle et se départisse de ses liens financiers et autres avec Israël se poursuivrait.

Après la conférence de presse, les participants ont défilé dans les rues de Toronto, scandant « *Du fleuve à la mer, La Palestine est presque libre !* », « *Université de Toronto, Vous verrez, La Palestine sera libre !* », « *Plus ils essaient de nous faire taire, plus nous serons forts !* », « *Divulguer, céder, nous n'arrêterons pas* », « *Nous ne nous reposerons pas !* » et d'autres slogans.

La marche s'est terminée devant le consulat d'Israël par de nouveaux discours et des promesses d'intensifier le travail pour une Palestine libre.





Rassemblement à la fermeture du campement de l'Université de Toronto, le 3 juillet



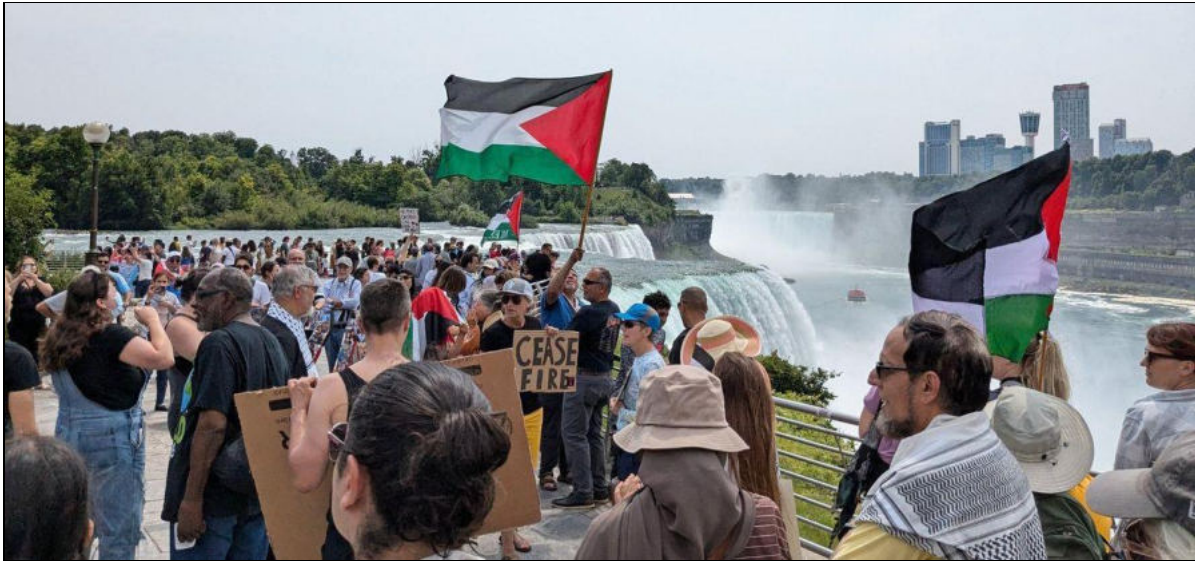
6 juillet

Niagara Falls

Le 21 juillet, plus de 2 000 sympathisants de la Palestine ont manifesté à Niagara Falls lors d'un rassemblement transfrontalier Canada-États-Unis, venant d'aussi loin que Montréal. Il s'agissait du plus grand rassemblement palestinien à Niagara depuis les événements d'octobre 2023 et du plus grand rassemblement transfrontalier pour la paix depuis 30 ans. Du côté canadien les manifestants ont marché de l'avenue Stanley et de l'autoroute 420 jusqu'à la frontière, tandis que du côté américain les manifestants se sont rassemblés à la tour d'observation de Prospect Point. Les sympathisants sont venus en autobus nolisés et en caravanes de voitures.



Côté canadien de la frontière, 21 juillet



Côté américain de Niagara Falls, 21 juillet

Windsor



8 juillet

Le 10 juillet, les étudiants qui ont campé depuis deux mois sur le campus de l'Université de Windsor contre le génocide brutal d'Israël contre le peuple palestinien et en appui à l'Intifada étudiante mondiale ont annoncé qu'un accord répondant à leurs demandes avait été signé avec l'administration de l'Université et qu'en conséquence, ils mettaient fin à leur campement.



Conférence de presse annonçant la fermeture du campement de l'Université de Windsor, 10 juillet

Alberta

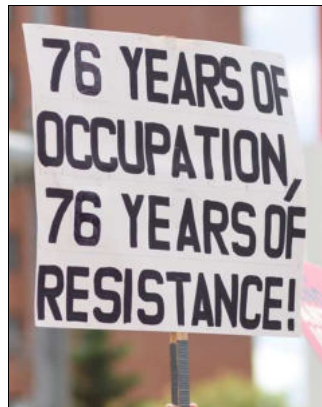
Calgary





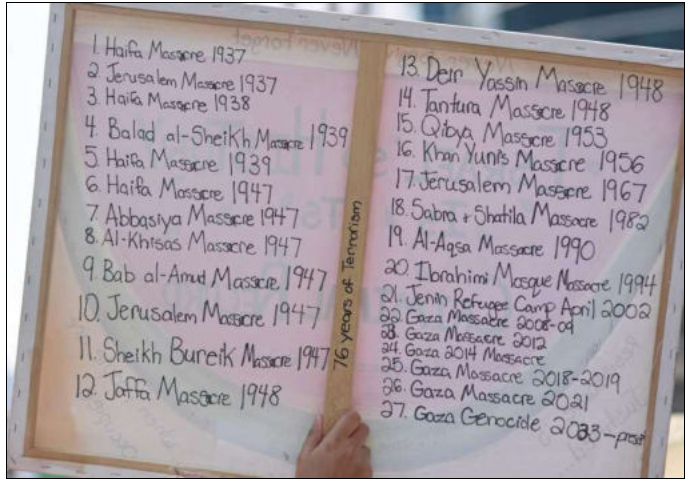
7 juillet

Edmonton



14 juillet





21 juillet

Colombie-Britannique

Vancouver



1er juillet



13 juillet

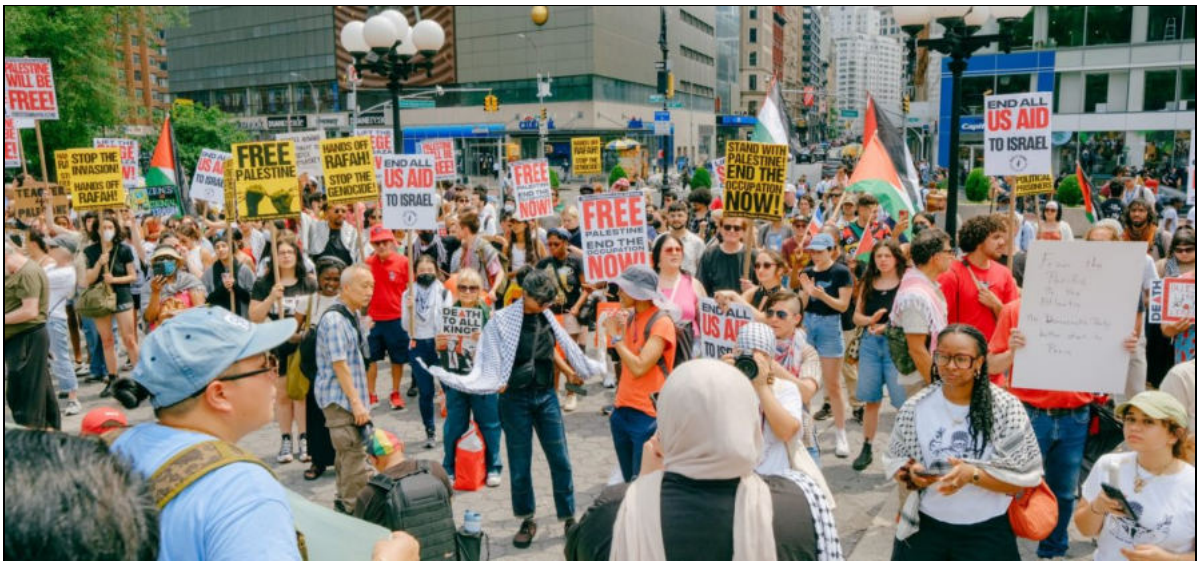
Victoria





20 juillet

ÉTATS-UNIS
New York, New York





Pas de célébration du 4 juillet – manifestation « All Out for Palestine », 4 juillet



20 juillet

Chicago, Illinois



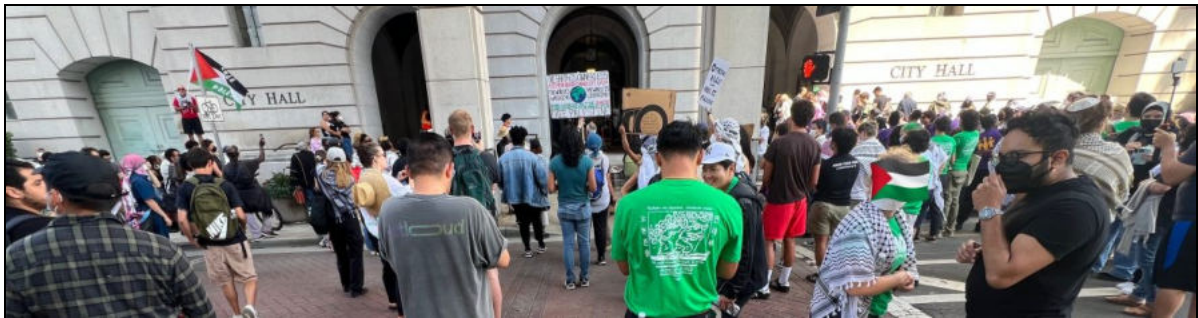
Rassemblement pour la Palestine le jour de l'indépendance, 4 juillet

Santa Ana, Californie



20 juillet

Los Angeles, Californie



Opposition au conseil municipal de Los Angeles au financement par la ville des milices sionistes, 2 juillet

EUROPE Angleterre Londres



Piquet de grève devant les championnats de tennis de Wimbledon, 1er juillet



Manifestation nationale le 6 juillet, deux jours après les élections générales





Une manifestation bloquant la route d'accès à l'extérieur du ministère des Affaires étrangères, 24 juillet

Bristol



21 juillet

Cambridge



Les étudiants de l'université de Cambridge se souviennent des universités de Gaza, 3 juillet

Manchester



6 juillet

Sud du Pays de Galles





6 juillet

Glasgow, Écosse



Manifestation à l'usine d'armement Thales, 3 juillet

Irlande Derry





4 juillet
Dublin



20 juillet

Oslo, Norvège



20 juillet

Paris, France



Les étudiants de Sciences Po prennent position pour la Palestine, 2 juillet



6 juillet



20 juillet

Barcelone, Espagne



Rassemblement des chauffeurs de taxi, 8 juillet

Milan, Italie



13 juillet

Sarajevo, Bosnie-Herzégovine



La fleur de Srebrenica aux couleurs du drapeau palestinien est exposée par les supporters de l'équipe Horde Zia de Sarajevo lors de leur match de championnat d'Europe de football, 19 juillet.

ASIE Palestine Gaza



Remerciements de Gaza au Yémen pour la solidarité après l'attaque israélienne sur le Yémen, 19 et 21 juillet

Umm Al-Fahn



Manifestation contre les derniers massacres israéliens à Gaza, 13 juillet

Sanaa, Yémen



5 juillet



12 juillet



19 juillet

Amman, Jordanie



5 juillet



12 juillet

Idlib, Syrie



Des enfants atteints de trisomie 21 protestent contre le meurtre brutal par Israël d'un jeune Palestinien atteint de la même maladie, 19 juillet.

Téhéran, Iran



Un immense drapeau palestinien de 1 020 mètres carrés est hissé dans le centre de la ville en présence de familles des martyrs de l'opération « Tempête sur Al-Aqsa », le 4 juillet.

Istanbul, Turquie



Des étudiants de l'université Medipol se solidarisent avec la Palestine lors de la cérémonie de remise des diplômes, 4 juillet.



6 juillet

Kuala Lumpur, Malaisie



4 juillet

Japon Tokyo



Palestine will be free. From

20 juillet



Manifestation contre le traitement des prisonniers palestiniens par Israël, 21 juillet

Sapporo



6 juillet

AFRIQUE

Maroc

Tanger



8 juillet

Rabat





10 juillet

Marrakech



20 juillet

Cherchell, Algérie





Drapeaux palestinien et algérien lors de la remise des diplômes militaires, 3 juillet

Tunis, Tunisie



20 juillet

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Mexico, Mexique





13 juillet

San Juan, Porto Rico



9 juillet

Bogota, Colombie





Concert « espoir et solidarité » pour la Palestine sur la Plaza de Bolivar, 5 juillet

Sao Paulo, Brésil



Rassemblement pour demander un embargo sur les armes à destination d'Israël, 3 juillet.

Océanie
Australie
Canberra



Bannières accrochées au bâtiment du parlement, 3 juillet

Melbourne



20 juillet



